

ANIMATEUR, INSTRUCTEUR OU ENTRAÎNEUR DE PLONGEON

OBJET DU POSTE

Sous l'autorité de l'entraîneur-chef de plongeon, l'animateur, l'instructeur ou l'entraîneur de plongeon devra animer un groupe de personnes et faire des activités adaptées à la clientèle.

QUALIFICATIONS Requises

- Détenir une certification d'animateur, d'instructeur ou d'entraîneur de plongeon.
- Détenir le brevet de Sauveteur National de la Société de sauvetage. Souhaitées
- Détenir le brevet Premiers Soins – Général de la Société de sauvetage.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Suivre les plans de cours préétabli
- Animer des groupes d'enfants
- Faire des activités adaptées à la clientèle
- Assurer un bon service à la clientèle
- S'assurer que l'enseignement des cours est sécuritaire
- Faire des rapports d'étapes (fin de session)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMBAUCHE

Poste temps plein durant l'Été 2022 : Du 20 Juin au 20 Août 2022

Possibilité de temps partiel avant le 20 juin et après le 20 août 2022

Horaire de travail : Durant l'Été 2022 du lundi au vendredi, minimum 35 h/semaine

Lieu de travail : Centre Récréoaquatique de Blainville
190, rue Marie-Chapleau, Blainville, J7C 0E7

Taux horaire : Selon expériences et qualifications

Faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 15 mai 2022 À l'attention d'Eleonora Sevilla à administration@plongeonlenvol.ca